

## ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL Vendredi 24 Juin 2022 à CHATILLON SUR CHALARONNE

**Formulaire à remplir et à renvoyer au District au plus tard le 22 Juin 2022**

### ABSENCE

Je soussigné(e) Madame / Monsieur : \_\_\_\_\_

Président(e) du club : \_\_\_\_\_

serai dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District.

### POUVOIR

En cas d'absence, le (la) Président(e) peut donner pouvoir, en choisissant l'une des deux options suivantes :

**Option 1 : représentation par un licencié de mon club**

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licencié(e)s,

Madame / Monsieur : \_\_\_\_\_

Afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District

**Ou**

**Option 2 : représentation par un licencié d'un autre club**

En mon absence, je donne pouvoir à

Madame / Monsieur : \_\_\_\_\_

Licencié(e) du club et représentant ce club \_\_\_\_\_

Afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

NOM et SIGNATURE  
du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB  
du Président qui donne le pouvoir



# DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL

26 RUE DU LOUP - 01440 VIRIAT

Tél. 04 74 22 87 87  
district@ain.fff.fr - <http://ain.fff.fr>  
N° de Siret : 31833453900034



---

## ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL Vendredi 24 Juin 2022 à CHATILLON SUR CHALARONNE

### AMENDES POUR ABSENCE

**Départ avant la fin de l'assemblée générale : 32 €uros**

Clubs participant aux championnats suivants :

D1, D2, D3, U18, U15 :

- Absence : 100 €uros
- Représenté par un pouvoir donné à un autre club : 66 €uros

Clubs participant aux championnats suivants :

D4, D5, Vétérans, équipe féminine :

- Absence : 66 €uros
- Représenté par un pouvoir donné à un autre club : 33 €uros